

PLURALISTE LAÏQUE UNITAIRE REVENDICATIF INDÉPENDANT
EDUCATIF LIBRE PLURALISTE LAÏQUE UNITAIRE REVENDICATIF
INDÉPENDANT
SINGULIERS
REVENDICATIF INDÉPENDANT EDUCATIF LIBRE PLURALISTE
LAÏQUE UNITAIRE
pluriel
PLURALISTE LAÏQUE UNITAIRE REVENDICATIF INDÉPENDANT

Bulletin départemental de la FSU-SNUipp 47

LE PASSAGE CTC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le :
12/06/2026



Permanences d'été

- par mail
- par téléphone
- (laisser un message)



se syndiquer



Formation

La formation change de forme, de l'entrée dans le métier à la fin de carrière.

Rassurez-vous, on avance ! À marche forcée, comme un poulet sans tête... mais on avance !

Formation initiale : l'enseignant·e du 21^e siècle

Le 1er septembre 2026 sera le jour de la pré-rentree pour tous·tes les enseignant·es, y compris les nouvelles et nouveaux fonctionnaires stagiaires. Nouveau concours. Recrutement à bac+3. Un nombre de stagiaires qui augmente (vous l'avez vu au nombre de supports stagiaires réservés au mouvement départemental) car le ministère a décidé de conserver le concours à Bac +5 pour deux ans.

Vous n'êtes pas sensé·es ignorer que nous traversons une crise du recrutement. Ce n'est donc pas le désir de mieux former les enseignant·es, de soigner leur entrée dans le métier qui a amené le gouvernement à cette réforme. C'est une

décision mécanique. Le nombre d'étudiant·es à la fin de la L3 étant beaucoup plus élevé que celui à la fin du parcours master... L'ambition affichée est de « mieux former pour faire mieux réussir nos élèves »...

Au niveau du contenu, la principale rupture est le changement de nom de la formation. Appelez-la, M2E ! Master Éducation et Enseignement. Pour changer, tout tourne autour des français et mathématiques auxquels on ajoute énormément de pratique. Il faut que les « élèves fonctionnaires » gagnent en expérience (12 semaines de stage) car l'année suivante ils deviendront fonctionnaires stagiaires à mi-temps en responsabilité. Le terrain pour vérité et une maquette centrée sur les connaissances scientifiques validées par le

ministère... pour la réussite des élèves - sûrement

Il nous faut saluer la capacité d'anticipation de M. Brabet (IA adjoint), héritier du « en même temps » macroniste, puisqu'il peut affirmer qu'« il y a suffisamment de PEMF » pour un peu plus tard assumer qu'en fait « on y verra clair quand on saura le nombre réel de stagiaires »...

Bac+3	M1	M2
Concours externe	Élève fonctionnaire : 12 semaines de stage d'observation et pratique accompagnée M2E	Fonctionnaire stagiaire : 1/2 temps classe en responsabilité, 1/2 temps à l'INSPE M2E
2 nd interne 3 ^e concours		Fonctionnaire stagiaire : 1/2 temps classe en responsabilité, 1/2 temps à l'INSPE DU (diplôme universitaire)



Formation continue : animation, constellation et... résidence

Oyez directrices et directeurs ! Réunissez le conseil des maîtres ! Cette fin du mois de juin est le temps de la consultation. C'est LA volonté institutionnelle : « redonner le choix aux équipes »... sans pour autant qu'elles puissent décider. Français et mathématiques comme disciplines imposées, mais vous avez le choix. Vous avez le choix, rassurez-vous ! Il faut juste que les équipes identifient correctement leurs besoins : les évaluations (nationales et d'école) sont là pour ça, car, comme le dit M. Brabet : « La liberté (pédagogique) des enseignant·es s'arrête là où commence la réussite des élèves »

Après tout, il y a deux types d'écoles : les écoles « prioritaires » et les écoles « ordinaires ». La sélection s'opère selon la sacro-sainte « réussite des élèves »... aux évaluations nationales. Il faut bien comprendre que si vous faites partie

d'une école identifiée « prioritaire » alors votre choix va être plus que restreint... quelqu'un a dit contraint ? M. Brabet : « si une école prioritaire veut se former sur la géométrie et qu'on voit que les résultats sont faibles sur nombre et calculs, comprenez qu'on orientera vers là où on peut améliorer la réussite des élèves ».

Les modalités d'organisation évoluent également. Après avoir tutoyé les étoiles avec les constellations, la formation va se retrouver maintenant assignée à résidence avec des blocs de 12h de formation. Les animations pédagogiques seront au format de 6h. CPC et CPD pour la mise en œuvre. Entrée des partenaires institutionnels.

Le parcours de formation est propre à l'école, au RPI, au groupe scolaire, groupements d'école. Le maillage a déjà été travaillé par les circonscriptions... sans consulter les écoles. Ce plan de formation va être spécifique à chaque école sur les 4 prochaines années. Il n'y a plus de plan de formation départemental.

L'inscription individuelle va se faire à la marge. Cette réforme marque la fin des cohortes et des formations uniquement pour les enseignant·es en maternelle, cycle 2 ou cycle 3 ; la fin pour les enseignant·es de se rencontrer et d'échanger en dehors de leur école avec des collègues du même cycle. Après NEFLE, on avance vers une école de moins en moins égale sur l'ensemble du territoire.

Une volonté institutionnelle ?

Que penser quand M. Brabet décide de mettre en avant une école qui a participé à une formation sciences organisée par la Maison des sciences durant les vacances et de se réjouir du résultat visible au sein de cette école...?

La FSU-SNUipp 47 propose de se saisir collectivement des questions pédagogiques. C'est le moment de résister, débattre et construire ensemble ! Les formations syndicales que nous proposons sont le lieu parfait pour cela (voir en page 9).

Guillaume Arruat

Dans ce numéro :

Formation	P 2
Édito	P 3
Carte scolaire	P 4 à 5
Métier	P 6 à 7
École inclusive - Stages	P 8 à 9
Humeur - Extrême droite	P 10 à 11
Mots croisés	P 12

En encart :
Bulletin d'adhésion 2026-2027



FSU-SNUipp 47
Syndicat de toute la profession
Plus de 50 % des votes exprimés aux élections professionnelles de 2022.

Singuliers Pluriel

Bulletin trimestriel édité et imprimé par :

FSU-SNUipp 47
10, rue d'Albret 47000 AGEN
05 53 68 01 92
09 65 17 27 48
06 81 64 77 50
snu47@snuipp.fr
<https://47.snuipp.fr/>
Prix du Numéro : 1,52 €
Directrice de la Publication :
Sandrine Tastayre
CPPAP n° 0330 S 07212
ISSN n° 1243-7484

Le temps de la résilience est dépassé : place au collectif

Depuis plusieurs années, un mot revient dans les discours institutionnels : la « résilience ». Face aux difficultés du métier, aux violences, aux injonctions contradictoires, au manque de moyens et aux crises qui se succèdent, les personnels sont invités à tenir, à s'adapter, à continuer malgré tout.

Mais ce qui remonte aujourd'hui des écoles, des établissements et des services n'est pas un manque de résilience, c'est de l'épuisement.

- Épuisement face à une charge de travail toujours plus lourde.
- Épuisement face au manque d'AESH, au manque de remplaçant-es, aux délais de prise en charge qui s'allongent.
- Épuisement face aux violences, aux tensions et à l'agressivité du quotidien.
- Épuisement face à des bâtiments scolaires devenus difficilement supportables lors des épisodes de canicule.
- Épuisement face à des réponses institutionnelles qui restent trop souvent individuelles plutôt que structurelles.

La résilience a ses limites.

Elle devient même dangereuse lorsqu'elle masque l'absence de réponses politiques et de moyens. À force de compter sur l'engagement des personnels, on finit par rendre normal ce qui ne l'est pas. Pourtant, aucune amélioration durable ne viendra d'un effort individuel supplémentaire. Ce que les collègues portent aujourd'hui, aucun-e ne peut le résoudre seul-e.

Face à cela, notre force n'est pas individuelle, elle est collective. Dans les écoles, les établissements et les services, ce sont les équipes qui tiennent ensemble, qui alertent, qui refusent l'isolement et la banalisation de la souffrance. Ce sont les solidarités quotidiennes qui permettent de faire vivre le service public.

Et ce qui est collectif appelle des réponses collectives.

Dans une période qui pousse à l'isolement, à la culpabilisation et au repli, il est essentiel de le rappeler : nous ne sortirons pas de cette situation chacun-e de notre côté ; la résilience individuelle ne suffira pas.

L'année scolaire s'achève dans quelques semaines. Il sera temps alors de souffler, de se reposer, de retrouver du temps pour soi et pour les siens, de se déconnecter de la pression quotidienne.

La FSU-SNUipp 47 vous souhaite de bonnes vacances.

À la rentrée, nous serons là pour défendre les enjeux : les moyens, les conditions de travail, l'école inclusive, le respect des personnels et l'avenir du service public d'éducation.

Le secrétariat de la FSU-SNUipp47

Pour ne rien rater des infos, suivre le QR code ci-contre



SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER. POUR SOI-MÊME. POUR LES ÉLÈVES.



Sandrine Tastayre

Nouveau retraité : témoignage

Bien sûr, je ne demande, rien à titre « posthume », mais si cela pouvait servir à éviter que la situation ne se reproduise, c'est déjà pas mal. J'ai vécu cette situation de manière pénible et injuste. Bien à vous."

Carte scolaire et restructurations : L'école rurale sacrifiée ?

Le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) nous a annoncé son intention de rencontrer tous les élu·es des territoires lors du CSAD du 30 mars. Il passe à l'action en ce mois de mai.

Les premières rencontres avec les maires des communautés de communes ont déjà eu lieu. Il y apporte sa feuille de route afin de justifier les mesures de carte scolaire et les projets de restructuration territoriale au détriment du service public d'éducation.

Sous couvert de "rationalisation" et d'application aveugle des réformes successives (notamment l'impact de la loi NOTRe sur l'organisation de nos territoires), c'est une véritable logique comptable qui s'abat sur nos écoles. Dans sa grande mansuétude le DASEN laisse aux élu·es la possibilité de réfléchir mais en temps compté. Dix mois pour réfléchir, s'organiser et rendre une copie satisfaisante pour l'administration. Dix mois pour arriver à la prochaine carte scolaire.

Pour la FSU-SNUipp47, la coupe est pleine. On ne gère pas l'humain et l'avenir de nos enfants avec des tableaux.

Des décisions locales hors-sol : L'opacité du DASEN

Les récentes orientations du DASEN confirment nos pires craintes. Les projets de fermetures de classes et de réorganisation des écoles primaires et maternelles se décident trop souvent dans l'opacité des bureaux, loin des réalités vécues par les collègues, les élèves et les familles. Avec pour conséquences :

— **La destruction du réseau rural** : le regroupement forcé et la menace qui pèse sur les petites structures rompent le principe d'équité territoriale.

— **Des conditions de travail dégradées** : des effectifs qui grimpent, des décharges de direction insuffisantes pour gérer ces fusions complexes, et une charge mentale toujours plus lourde pour les équipes.

— **Un dialogue social en berne** : les instances (CSAD, CDEN) se transforment trop souvent en chambres d'enregistrement. Malgré la voix des personnels, portée par la FSU-SNUipp, qui lutte pied à pied et qui bien souvent les coince dans leurs retranchements, des impératifs budgétaires nationaux prévalent bien souvent.

Loi NOTRe et territoires : quand la technocratie éloigne l'École des usagers

L'articulation des compétences entre communes et communautés de communes, poussée par la loi NOTRe, a bon dos.

Elle sert aujourd'hui de prétexte pour le désengagement de l'État, à ce titre il est présenté aux élu·es qu'ils et elles sont décisionnaires de l'évolution de leur réseau scolaire et des collaborations.

Ainsi, choisir entre des RPI concentrés, des écoles de territoire ou des écoles du socle en lien avec les collèges vidant nos villages de leurs services publics essentiels n'est pas un vrai choix. L'École n'est pas une variable d'ajustement !

Le syndicat appelle l'ensemble des collègues à rester vigilant·es, à faire remonter toutes les informations sur ces réunions DASEN-Maires, sur les situations critiques et à se mobiliser massivement lors des prochains rassemblements.

Pour l'école publique, pour nos conditions de travail, pour l'avenir des élèves : ne laissons pas faire sans rien dire !

Christophe Portier



Le travail enseignant en crise

Nous vivons dans une société néolibérale qui va de crise en crise, où l'évolution accélérée des nouvelles technologies (internet, moteur de recherche, réseaux sociaux, algorithme, IA) a participé à transformer les individus et leur relation sociale.

L'individualisme est la norme. Toutes les opinions se valent, tout peut être interrogé.

Une dimension importante de nos jours c'est que l'individu va les conforter au sein d'un groupe de pairs qu'il peut retrouver - si ce n'est pas au travail, au bar ou dans un club sportif - sur les réseaux sociaux ; et cela va se faire avec un second mouvement qui consiste à rejeter celles de l'"Autre". L'individu est devenu un tyran car il a raison, il juge, il sait (ou a l'intime conviction qu'il peut tout savoir - sensation renforcée avec l'IA).

Comment dans cette transformation de la société et des rapports sociaux, l'institution Éducation Nationale, le métier enseignant, pourraient échapper à la crise ?

Pour répondre à cette question, nous ne nous intéresserons pas à la crise de l'enseignement mais porterons notre attention aux enseignant-es en crise. Pour quelles raisons des enseignant-es expérimenté-es ont l'impression de ne plus savoir enseigner ? Pour quelles raisons ne reconnaissent-elles plus ce métier ?

La sensation d'un déclassement dans sa mission

Quand, à défaut de moyens de remplacement, on répartit les élèves alors faire classe devient plus compliqué. L'injonction de l'obligation d'accueillir les élèves dans de mauvaises conditions soutient aux yeux de la profession que l'institution nous renvoie, non plus à une mission d'enseignement, mais à celle de garderie. Derrière cette dégradation des conditions de travail, faute d'avoir des moyens à la hauteur des ambitions prônées par l'Institution, se cache le combat de la conservation de la mission d'enseignement.

Une dépossession du métier marquée en plusieurs étapes : la bureaucratie de Blanquer

Weber définit la bureaucratie comme un système d'organisation basé sur une hiérarchie claire ; des règles et des procédures codifiées (les activités au sein de l'organisation sont régies par des règles formelles qui visent à assurer la prévisibilité et l'efficacité) ; la spécialisation des tâches (les emplois sont spécifiquement définis, ce qui permet une expertise accrue et une efficacité opérationnelle) ; l'impartialité (les décisions sont prises sur la base de règles objectives, plutôt que sur des considérations personnelles ou émotionnelles) ; un système de documentation (les activités organisationnelles sont systématiquement enregistrées, ce qui permet un contrôle et une évaluation continus).

La « loi de la confiance » de Blanquer, l'« enseignant du 21e siècle » se fondent sur ce système d'organisation. Par les résultats des évaluations internationales montrant la « faiblesse » du niveau des élèves français, les enseignant-es et leurs pratiques ont été remis-es en cause sur la place publique. Il fallait donc mieux (les) encadrer, (les) évaluer, (les) contrôler. Le ministère se réorganise, s'appuie sur un pool de scientifiques qu'il choisit et sur le champ des neurosciences afin de promouvoir les bonnes pratiques, les bons manuels, etc. On n'attend plus de l'enseignant-e qu'il ou elle réfléchisse mais qu'il ou elle exécute... Si ces élèves ne réussissent pas c'est que l'enseignant-e s'y prend mal.

Après la période COVID : l'omniprésence du protocole

Si on pensait qu'après avoir applaudi les infirmières à 20h les parents avaient intégré qu'enseigner n'était pas à la portée de tout le monde, c'était une autre transformation qui se déroulait. En effet, une bascule s'est opérée au moment de la continuité pédagogique. Depuis, à chaque crise son protocole. Crise sanitaire. Protocole. Lutte contre le harcèlement. Protocole. Crise d'un élève. Protocole. Risques psychosociaux. Protocole...

Notre pratique, notre intervention, se retrouvent encadrées. Par ailleurs, il se peut qu'après avoir entendu sa souffrance et ses difficultés, un-e enseignant-e se voit conseiller un protocole qu'il ou elle a déjà mis en place. Côté enseignant-e : perte de sens, perte de temps.

De quoi ne pas se reconnaître dans le métier.

Le renforcement du contrôle par les évaluations

Évaluations nationales. Évaluations d'école. Évaluations externes. Le ministère met la focale sur le français et les mathématiques, définit les priorités. Selon les résultats des élèves, on verra apparaître un plan de formation. Des écoles deviennent prioritaires, d'autres restent ordinaires. Arrive ici la nouvelle division du travail et la recherche de l'efficacité par la promotion de la bonne méthode. Joie de l'acte 2 de la formation. On contrôle puis on corrige, on rectifie. L'institution parle ici du travail enseignant, pas des copies des élèves. D'ailleurs, qui s'intéresse encore à ce qu'il se passe chez l'élève...

Le manque de moyens nous pousse à des décisions contraintes et non émancipatrices.

Notre espace est donc fait d'une pseudo liberté pédagogique, car nous faisons des choix qui ont déjà été faits pour nous. Les enseignant-es sont en crise avec leur métier. Dépossédé-es, il est temps de reprendre la main en notre qualité d'expert-es.

Dans « Enseignants : les nouveaux prolétaires ? » Frédéric Grimaud rappelle qu'enseigner « c'est peut-être d'abord bricoler, à la manière de l'artisan ; Freinet disait « tâtonner ». Car nous travaillons avec des êtres vivants et aucune science cognitive ne peut répondre exhaustivement à la question de savoir comment un enfant apprend en évacuant la question fondamentale de son environnement, notamment social. » Plus que jamais, pour la FSU-SNUipp 47, il est nécessaire de retrouver du collectif.

Guillaume Arruat



Déclaration de la FSU-SNUipp 47 – CAPD du 28/05/2026

(Cette déclara est féminisée au vu de la grande majorité de femmes dans nos métiers) En cette CAPD, nous avons voulu mettre à l'épreuve les intentions de Monsieur le ministre dans la circulaire de rentrée 2026 avec les différents événements qui ont émaillé cette année scolaire dans le département.

Il est écrit : « La rentrée 2026 [...] doit vous permettre de vous recentrer [...] sur votre cœur de métier. »

Dans une formation « gestion de crise », dans les échanges informels, certaines enseignantes partageaient le sentiment de « ne plus savoir enseigner ». Dans cette société qui mute plus vite que l'école, où les rapports sociaux se sont radicalisés, où la nuance est marginalisée, le métier que nous avons à cœur est attaqué. Quand on décide, derrière l'argument de la baisse démographique, de fermer des classes, c'est l'institution qui attaque notre métier.

Quand en CDEN, des élus municipaux aux représentantes des personnels en passant par les parents d'élèves et le monde associatif décident de montrer leur désaccord à cette décision, c'est notre métier, nos conditions de travail qu'ils souhaitent protéger... Notre métier est depuis bien longtemps devenu plus qu'instruire. On aura beau invoquer maths et français, nos conditions de travail, notre métier, ne s'amélioreront pas. Nous, enseignantes, sommes également éducatrices, assistantes sociales, piliers de la république et responsables des mauvais résultats PISA. Nous n'en sommes pas moins exigeantes, en lien avec les familles, attachées aux valeurs de la République et à une vision émancipatrice de l'école. Notre plus grand écart n'est pas celui qui vise à « satisfaire toutes les demandes que notre société fait peser sur l'école ». Non, il réside dans l'impossible équilibre entre les différentes injonctions institutionnelles et la réalité de faire la classe.

C'est cet écart qui met notre métier, les valeurs que nous défendons en tension... Jusqu'à pousser certaines à s'interroger sur leur avenir dans ce métier.

Le nouveau référentiel métier des directrices d'école n'est pas là pour les rassurer. C'est la dernière pierre qui vient achever la destruction du fonctionnement collectif dans les écoles.

Quand pilotage pédagogique signifie au titre de l'autorité fonctionnelle d'arrêter la répartition des élèves. Quand conseil des maîtres et de cycle n'émettent plus que des avis alors que devient le fonctionnement collectif des écoles ? Dans le département, on assiste déjà aux effets de loi Rilhac : des directrices surchargées parfois isolées des équipes, parfois sursollicitées par les enseignantes. Des conflits naissent, au sein des équipes, avec les parents d'élèves, et quant à cela s'ajoute la dégradation des conditions de travail alors elles se retrouvent prises entre le marteau du discours institutionnel et l'enclume de la souffrance des collègues. Souffrance... parlons-en !

Le ministre écrit : « Cette exigence pédagogique, qui refuse tout déterminisme, vaut également pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, pour laquelle nous sommes collectivement pleinement engagés et qui repose notamment sur l'investissement des accompagnants d'enfants en situation de handicap. » Dans cette circulaire de rentrée, la considération du ministère pour les AESH se résume en ces quelques lignes. Elles sont molestées, insultées. Elles font plus que leur mission. Elles souffrent en silence... car quand elles en font part dans leur fiche SST, un chef de PIAL peut leur reprocher. Elles sont sous-payées par rapport à l'importance de leur mission. Le nombre de dossiers des personnels examinés en CDAS est toujours aussi alarmant et Mme Zou, nouvelle secrétaire générale, peut en témoigner.

Souffrance... encore !

« Il nous faut réaffirmer l'autorité de notre école comme institution... Cela implique également le nécessaire retour à une forme de civilité trop souvent remise en cause par le comportement de certains élèves et parfois même de certains parents. »

Lettre anonyme contre une enseignante envoyée directement au rectorat, micro posé par une famille pour espionner ce qu'il se passe dans une classe, courriel rédigé par Chat GPT contre les pratiques d'une enseignante, mots dans le cahier de liaison pour contester la mise en place du programme EVARS, parent qui espionne une cour de récréation pour voir si l'AESH accompagne son enfant, directrice qui se fait menacer par des parents d'élèves et suivre dans la rue... La réponse la plus souvent trouvée a été celle de l'attribution de la protection fonctionnelle. Est-ce cela « réaffirmer l'autorité de notre École » ? Notre institution ne peut prétendre prendre soin des élèves si elle ne prend pas soin de ses personnels. Qui est remis en cause quand un IEN se déplace dans une école suite à un courrier de parents ? Comment se sent l'enseignante ou l'AESH qui est convoquée ? Qui souffre ? Et au-delà qui se soucie de comment on reprend la classe ? Comment on continue ce métier après ces amères expériences ? Sur les 210 fiches SST, 172 concernent les risques psycho-sociaux. Prendre soin des personnels ? Un seul conseiller santé mentale pour tout le département. Au vu des situations, est-ce que cela est satisfaisant ? Notre département manque de moyens. Rien n'est fait pour améliorer de manière structurelle ce métier que nous avons à cœur.

La FSU-SNUipp 47 continuera de défendre une école émancipatrice et l'ensemble des personnels qui ont à cœur cette vision.



PAS : une réforme rejetée, mais pas abandonnée

Stages syndicaux 2026-2027

Programme prévisionnel des stages pour l'année prochaine

Sous réserve de confirmation des intervenant·es et de la disponibilité des lieux de stages

Le syndicat est un outil pour les syndiqué·es, alors cette liste ne demande qu'à être complétée par vos envies et besoins, en fonction des contraintes de délai.

Pour suivre l'actualité des stages, suivre le QR code ci-contre :



Les stages organisés par la FSU-SNUipp47 :

- Apprendre à son rythme : personnalisation, coopération et tutorat
- La santé au travail des enseignant·es : quel pouvoir d'agir ?
- La maternelle : dernier soupir ou nouveau souffle ?
- Maternelle : Enjeux professionnels et pédagogiques
- AESH et PE : travailler ensemble
- Stage EVARS - programmes et prévention de la violence
- Apprendre à ciel ouvert
- Carte scolaire, management dans les différents « territoires » de l'Éducation nationale

Les stages organisés par la FSU47 :

- « AESH : Métier, droits et réglementation » (plusieurs stages dans plusieurs villes)
- Santé et sécurité au travail ;
- EVARS ;
- Lutte contre les idées d'extrême-droite.

D'autre part, des formations sont organisées au niveau national par la FSU-SNUipp ou la FSU, en présentiel ou en distanciel. Pour être informé·es : voir sur le site de la FSU-SNUipp47 et le site de la FSU : <https://fsu.fr/>

Rappel : chaque agent·e de la fonction publique a droit à 12 journées de formation syndicale par an. Il suffit d'envoyer une demande, 1 mois avant, à son supérieur hiérarchique. Il ou elle n'a pas le droit de demander une convocation avant le stage. Une attestation de présence remise après le stage suffit pour justifier de son absence à son poste de travail.

Quelques retours des stagiaires 2025-2026 :

« Ça fait vraiment du bien de pouvoir échanger et apprendre, sans pression d'évaluation ou de hiérarchie. » ;
« C'était mon premier stage, je reviendrai, c'est très intéressant et on n'a plus des moments comme ça avec la formation Éducation nationale » ; « Enfin un espace de parole où on peut dire ce qu'on vit tous les jours et réfléchir ensemble. On se sent moins seul. » « À l'école au quotidien, on n'a plus le temps de réfléchir, on fonctionne et on est toujours sous pression des choses à faire, à rendre, à organiser. Au moins là, pendant une journée on a une bulle, en-dehors de la classe, pour apprendre et penser. »

École inclusive

5^e Conférence Nationale du Handicap le 25 juin 2026 : appel du conseil national de la FSU-SNUipp

Placée sous l'autorité du Président de la République, la cinquième conférence nationale du handicap (CNH) se tiendra le 25 juin 2026. Elle est chargée de définir les grandes orientations interministérielles de la politique publique du handicap pour les trois prochaines années, en présence des acteurs concernés : personnes en situation de handicap et leurs organisations, associations, collectivités territoriales, administrations...

Bien qu'un de ses axes concerne l'école inclusive, les organisations syndicales représentatives, malgré leurs demandes, n'y sont pas invitées.



Pour lire la suite suivre le code ci-contre :

Démocratie : rappel de vocabulaire

Selon Le Petit Larousse : Démocratie, nom féminin, (grec dêmokratia)

- 1. Système politique, forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple.
- 2. État ayant ce type de gouvernement.
- 3. Système de rapports établis à l'intérieur d'une institution, d'un groupe, etc., où il est tenu compte, aux divers niveaux hiérarchiques, des avis de ceux qui ont à exécuter les tâches commandées.

Non, monsieur le préfet, la carte scolaire 2026 était certes réglementaire, mais sûrement pas démocratique !

Il est des moments dans l'action de représentation des personnels où une certaine fatigue devant le rouleau compresseur des contre-mesures peut se faire sentir. Mais nous pouvons toujours compter (hélas !) sur une surprise pour se remonter la tension avec une bonne petite colère. Celles qui nous font réagir dans cet écrit émanant du préfet, mais également de la DSDEN.

Chacun-e aura pu constater que cette année la carte scolaire a bien reflété les objectifs de ce gouvernement : détruire des postes d'enseignement, sacrifier la formation des personnels, casser les solidarités territoriales, abonder les nouveaux « machins » en vogue (PAS, DAR) mais surtout pas recréer des RASED, abonder la brigade de remplacement ou autres postes utiles.

En amont de la carte : motus, élections obligent.

Durant les opérations, très peu de rencontres avec les parents mobilisé-es, une communication autour de la baisse démographique qui légitimerait toutes les mesures présentes et à venir.

Le nouveau préfet (Bruno André) se permet de dire en conclusion du CDEN que : « Le déroulé de la carte scolaire montre que la démocratie est bien organisée ».

Or :

- Toutes les organisations syndicales ont voté contre les mesures en CSA, d'où un CSA de repli.
- Le CDEN a été boycotté pour la première fois depuis des années.
- Le CDEN de repli a vu un vote avec aucune voix « pour » les mesures
- Malgré le vote d'une loi à l'assemblée qui refuse la généralisation des PAS, la DSDEN (DASEN et IEN École inclusive, en chœur,) se réjouissent que la qualification d'expérimentation permette de ne pas revenir sur la

création des 6 postes de coordination PAS sur la dotation du 47. « Il n'y a donc pas de problème (sic) », selon l'IEN École Inclusive.

Dans ce contexte, nous devons nous interroger :

- Que doit-on penser d'un gouvernement mal élu qui impose par 49.3 un budget dévastateur pour la carte scolaire ? (sens 1 et 2)
- Que faut-il faire pour que l'avis des personnels et des élu-es soit pris en compte par l'État et ses représentant-es ? (sens 3)

Alors si certain-es considèrent que la règle, c'est la légitimité ultime, nous devons leur rappeler par tous les moyens que les règlements ne sont légitimes que tant qu'ils ne sont pas modifiés.

L'Histoire a besoin d'être étudiée, et, visiblement, le vocabulaire serait à revoir.

Sandrine Tastayre

Société

Extrême-droite à l'école

La stratégie de conquête des esprits mise en œuvre par les tenants de l'extrême-droite s'exerce sur plusieurs plans : la production de contenus scolaires, la propagande envers les parents, la distillation de poncifs réactionnaires auprès des membres de la communauté éducative, le tout assis sur les difficultés rencontrées par les professionnel·les de l'Éducation nationale. Les maisons d'édition envoient des spécimens pour orienter les choix de manuels scolaires qu'opèrent les équipes pédagogiques.

C'est que l'édition scolaire est un juteux marché qui représentait, en 2023, 10, 6 % du marché de l'édition en France, soit 296 millions d'euros. Ce marché, financé en grande partie sur fonds publics, est largement dominé par le groupe Hachette qui y est historiquement implanté. Or, depuis 2023, le groupe Hachette est entre les mains de Vincent Bolloré. Avec des participations importantes dans Fayard, Hatier et Grasset, l'édition scolaire est ainsi passée sous sa coupe, au service de la bataille idéologique qu'il mène pour faire

prosperer l'extrême droite, lui assurer une hégémonie culturelle et la porter au pouvoir.

Pour l'heure, les manuels scolaires des maisons d'édition détenues par Bolloré se conforment encore aux programmes : Bolloré n'a pas pu infléchir leur contenu comme il a infléchi la ligne éditoriale des médias qu'il s'est acquis (Voir la cartographie ci-jointe).

Extrême-droite à l'école (suite)

Le plan est redoutable d'efficacité : tout en gagnant de l'argent avec ces éditions, l'outil est en place pour le contrôle des contenus éducatifs si le système de gouvernement met au pouvoir explicitement l'extrême-droite.

D'autres hommes d'affaires, comme Pierre-Édouard Stérin, veulent mener l'offensive sur le plan culturel et idéologique en finançant à travers son projet "Périclès" une nouvelle génération de médias, d'associations et de think tanks voués à combattre tout ce qu'il déteste : l'immigration, les droits sexuels, l'écologie, le service public et la justice fiscale et à faire élire des politiques qui vont gouverner dans ce sens.

Marine Le Pen annonce une « priorité absolue au français, aux mathématiques et à l'histoire de France ». Éric Zemmour souhaite « recentrer l'enseignement autour des savoirs fondamentaux ». Rappelons-nous que Pétain écrivait dans un texte de 1940, intitulé « L'éducation nationale », que les programmes devaient être « simplifiés » et « dépouillés du caractère encyclopédique et théorique » au profit de « travaux manuels ».

Depuis Jean-Michel Blanquer, tous les ministres promeuvent le « recentrage sur les fondamentaux » et envoient des bataillons d'inspection, de conseil en formation, de brigades « pédagogiques » à l'assaut des citadelles que sont les conseils des maîtres-ses qui réfléchissent. Avec cette grille de lecture le pilotage par les évaluations perd de son lustre pédagogique.

Tous ces groupes de pressions idéologiques et économiques ressassent leur nostalgie d'un « âge d'or » de l'école de Ferry. La cible n'est pas tant le corps enseignant, mais bien les parents qu'il s'agit de convaincre de la décadence de l'école (publique), de

la nécessité de restaurer l'ordre, la discipline, l'autorité et de revenir au roman national et aux fondamentaux. Néanmoins nous ne pouvons que constater que leur champ d'action s'étend vers les professionnel·les. Après l'échec des « syndicats FN »

enseignants, les partis d'extrême-droite sont partisans de la mise au pas sous couvert de l'instauration de la « méritocratie ». Cela doit nous conduire à interroger la multiplication des postes à profil, des dispositifs « innovants », des

injonctions, des financements sur projets, des PACTE, des NEFLES, etc.

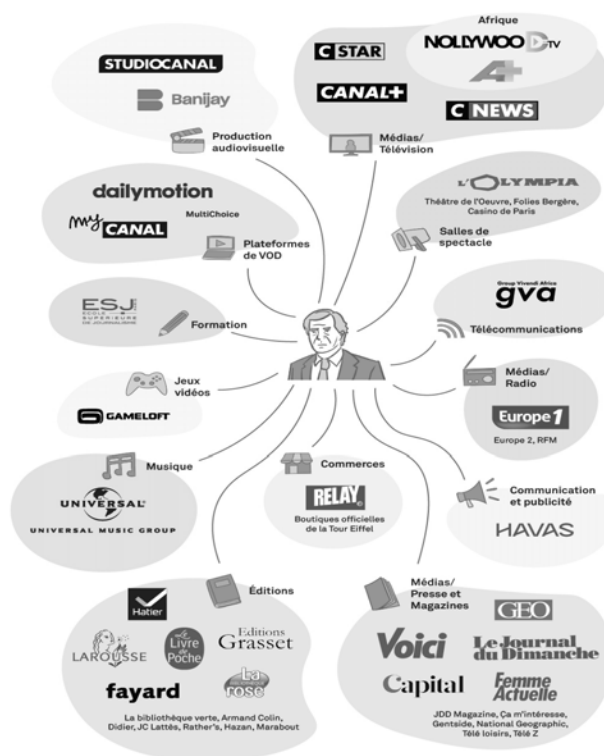
Côté lycéen·nes et étudiant·es, deux structures - l'UNI et la Cocarde - diffusent, souvent de manière violente, les thèses nationalistes et identitaires.

L'extrême-droite avec les propos sur la priorité à l'apprentissage manuel sur la formation universitaire en science sociale, sont en phase avec des macronistes comme Mme Borne, qui disait récemment qu'il faudrait se projeter sur un métier « dès la maternelle ». Ils et elles n'ont pour projet que de protéger le champ de domination de leurs intérêts de classe. Pour

cela empêcher le peuple de s'éduquer à une vie collective empreinte de coopération, de s'instruire à partir de données historiques et sociales objectives est primordial.

Nous devons donc tenir bon la position d'une école publique émancipatrice pour toutes et pour tous, sans exception aucune. Même, et surtout, lorsque l'environnement y est hostile.

C'est le sens de l'action du collectif syndical VISA, Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes, (auquel participe la FSU). Pour en suivre l'actualité, suivre le QR code :



Cartographie non-exhaustive des activités du groupe Bolloré dans les secteurs de la culture, des médias et de la communication

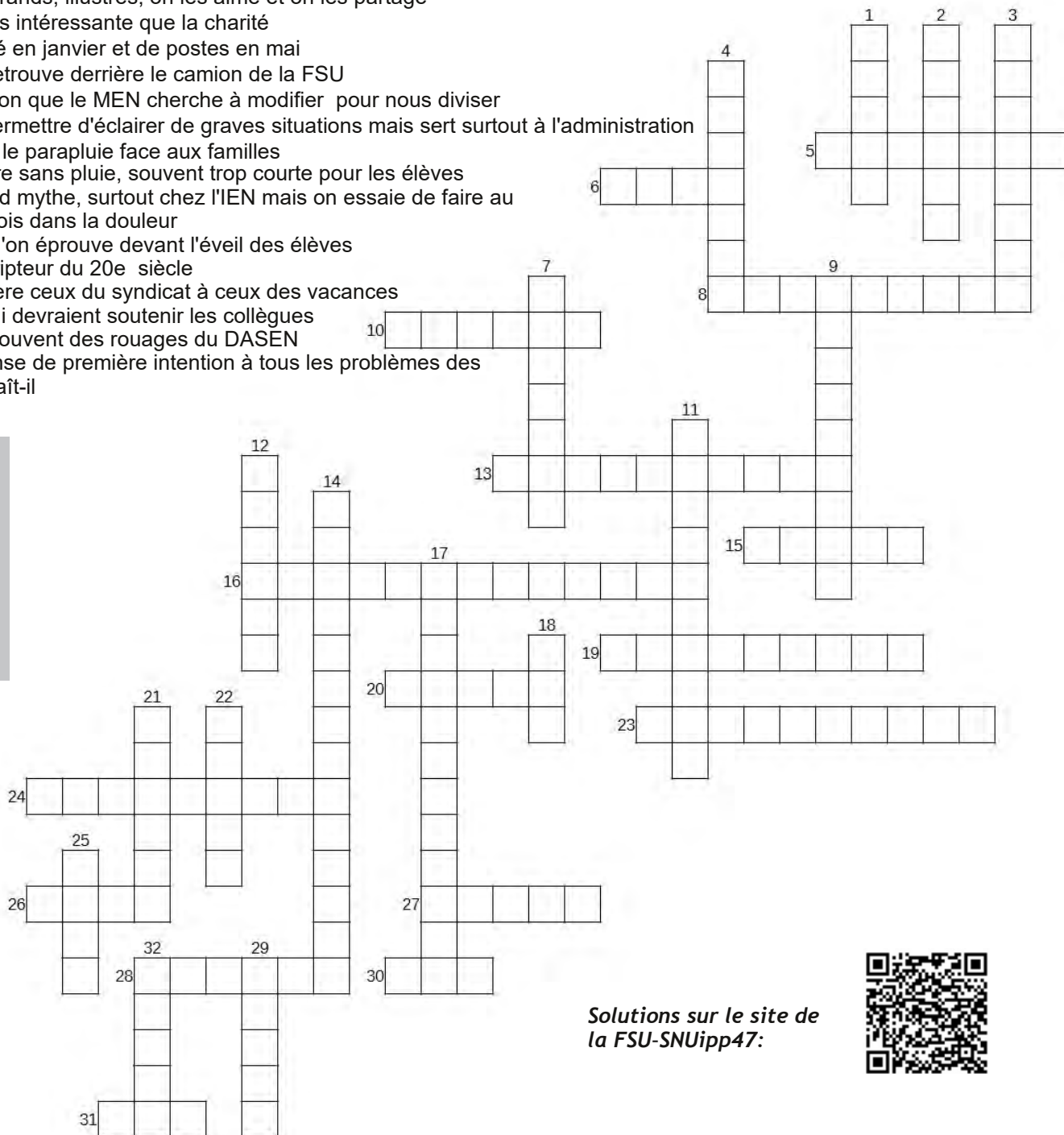
lancés par Bruno Megret dans les années 90 (invalidés par la justice pour non-respect de l'indépendance politique), la stratégie de l'extrême droite n'est plus de monter ses propres structures professionnelles mais plutôt d'en infiltrer certaines plus ou moins poreuses à l'idéologie réactionnaire. Si vous avez le temps (et l'envie !) de lire les mails envoyés sur les boîtes professionnelles, (surtout avant les élections professionnelles), vous trouverez un certain nombre d'exemples de cette stratégie. Certains syndicats se font les relais de campagnes contre l'enseignement à la vie affective et sexuelle (mail aux boîtes professionnelles septembre 2023) ou contre « une « école inclusive » en roue libre, une multiplication des élèves allophones dans nos classes », la nécessité d'une « autorité » dans les écoles, etc.

Concernant la prolétarianisation des

Mots croisés de la FSU-SNUipp47

Horizontalement :

5. noir, c'est une antiquité, blanc, c'est vintage
6. l'outil de la surexploitation des AESH
8. le moment de donner des moyens à la FSU pour défendre les collègues face à l'administration
10. petits, grands, illustrés, on les aime et on les partage
13. bien plus intéressante que la charité
15. de santé en janvier et de postes en mai
16. on s'y retrouve derrière le camion de la FSU
19. la fonction que le MEN cherche à modifier pour nous diviser
20. il doit permettre d'éclairer de graves situations mais sert surtout à l'administration pour ouvrir le parapluie face aux familles
23. meilleure sans pluie, souvent trop courte pour les élèves
24. un grand mythe, surtout chez l'IEN mais on essaie de faire au mieux, parfois dans la douleur
26. ce que l'on éprouve devant l'éveil des élèves
27. outil scripteur du 20^e siècle
28. on préfère ceux du syndicat à ceux des vacances
30. ceux qui devraient soutenir les collègues mais sont souvent des rouages du DASEN
31. la réponse de première intention à tous les problèmes des élèves, paraît-il



Verticalement

1. le hangar à marmots quand il pleut
2. référentiel bondissant qui sert parfois de chaise en classe depuis quelque temps
3. à augmenter
4. la copine de Fraternité et Liberté
7. celle qui fait exploser les 48h des instits et la consommation de café
9. on y creuse parfois des inégalités
11. toujours intenable et surchargé
12. celui de la planète est trop chaud, celui des écoles bien changeant

14. celles et ceux qui font tourner les services publics avec un statut
17. ce que l'on éprouve à la rentrée même si ce n'est que pour quelques heures
18. on préfère celui de mot que celui de dupes
21. ce que l'on éprouve devant les injustices
22. les soutiens de la maternelle
25. végétalisée, goudronnée, parfois grande, souvent trop petite, c'est un territoire à partager même si le ballon est toute la vie de certain-es élèves
29. un outil de la lutte
32. deuxième chance au collège

Solutions sur le site de
la FSU-SNUipp47:

